



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 224 Octobre 2004 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.



## REJOIGNEZ-NOUS POUR UN MONDE PLUS SOLIDAIRE

Le 17 octobre, c'est un symbole : la résistance quotidienne des plus pauvres à la misère. Non, on ne se plaint pas à vivre avec des minimums vitaux.

Non, on n'aime pas vivre dans des logements insalubres ou dans la rue. Non, on n'est pas bien d'être en mauvaise santé et de ne pas pouvoir se soigner. Non, on n'est pas contents d'être exclus de l'école, de la culture. Non, on n'est pas satisfaits quand notre famille est fragilisée et menacée... On essaie pourtant de s'en sortir.

Bien sûr, il y a la Sécurité sociale. Sinon ce serait pire. Elle a aujourd'hui 60 ans et est menacée pour cause de déficit. Les derniers gouvernements ont réduit son financement. Les sociétés d'assurances voient dans la privatisation de la Sécurité la perspective d'un marché juteux. Nous y voyons une future aggravation de la pauvreté.

Rassemblons-nous pour dire que nous croyons dans un monde plus solidaire.

Fabien Lardinois

# EDITORIAL

## N°224

## SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES  
SOLIDARITÉS  
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur  
Tél. : 081 / 22 15 12  
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :  
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro  
Mensuel n° 224  
Octobre 2004

Ed. resp. : Andrée Defaux  
64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne 2/3
  - Portrait chinois
- Namur 3
  - Un coup de crayon
- Ciney-Marche 4
  - Travailler :  
un parcours semé d'embûches
- Namur 5
  - D'un logement à l'autre
- Nos droits 6
  - La fin du contrat de bail
- La page des enfants 7
  - Retour de l'eau, des couleurs
- Ça se passe-petites nouvelles 8

**DE ANDENNE**

**PORTRAIT**

*" Si j'étais un animal, je serais un loup parce que comme eux*



Début mai 2004, nous avons débuté un nouveau projet pendant les heures de permanence avec les militants qui le désiraient.

Il s'agissait de construire en plusieurs étapes le portrait chinois de chacun d'entre nous.

Dans un premier temps, nous avons dû nous imaginer être diverses choses à savoir, un arbre, un film, un animal, un légume, un fruit, un personnage célèbre, un pays, un moyen de locomotion, un vêtement, une chanson, un mot, une couleur, une fleur, un chiffre, un endroit.

Par exemple, nous devons choisir une espèce d'arbre qui nous caractérisait le mieux et expliquer pourquoi. Il fallait éviter de choisir une espèce parce qu'on l'apprécie mais plutôt parce qu'elle nous ressemble en fonction de ses caractéristiques connues ou de celles qu'on lui donne.

Une militante nous disait que si elle était un animal, elle serait une panthère noire car la panthère noire est libre, agressive et douce à ses heures.

Une autre personne nous expliquait que si elle était un objet, elle serait

un stylo à bille car elle se sent toujours utile comme le stylo à bille et qu'elle aime écrire.

Ce jeu fût très instructif sur la personnalité et le vécu de chacun. Il s'est déroulé dans la bonne humeur et l'humour.

Dans un second temps, nous avons recherché des images qui représentaient les choses que nous avons choisies et qui par conséquent nous caractérisaient également. Nous les avons collées sur de grandes feuilles constituant ainsi un véritable puzzle coloré de notre histoire.

Ensuite, l'animatrice de ce projet a décortiqué nos choix en se basant sur une méthode apprise lors de séminaires pendant ses études.

C'est avec impatience, parfois même avec un brin de curiosité que nous attendions le résultat.

Pour chacun de nous, trois mots clés ressortaient de nos témoignages et sur lesquels l'animatrice a proposé un titre, voire une expression caractéristique. Par exemple : " Allo maman bobo " pour les mots téléphone/sos ; enfance/tristesse et parents/mal-être.

Ou encore : " Etre ou ne pas être " pour les mots labyrinthe, culture et point d'interrogation.

Avant de passer à la réalisation finale de notre portrait chinois, l'animatrice a proposé (et non imposé) à chacun le choix des trois mots clefs ainsi que le titre pour le portrait. Nous étions libres d'être d'accord ou pas avec ce choix, d'apporter des commentaires, des changements de mots ou de titres, voire de refaire tout le cheminement proposé.

En fait, en dehors de l'une ou de l'autre personne ayant abandonné en cours de route, tout le monde s'est réjoui, étonné, parfois même découvert à la lecture de son portrait.

On s'est alors attelé au dernier stade du projet, soit représenter cette expression en nous servant de divers matériaux comme des tissus colorés, des matières variées.

Très fiers, nous avons affiché nos portraits dans la grande salle de réunion où beaucoup de regards se tournaient vers ces flashes de couleurs. Les personnes questionnaient ensuite sur les choix et ainsi découvraient " son voisin " dans toute sa dimension, ses goûts, etc...

Cet atelier nous a permis de nous écouter patiemment, de découvrir l'autre, d'oser parler de soi, de nous confier aussi parfois... On a pu remettre sur la table notre histoire avec ses moments douloureux puis heureux, nos souvenirs...

On a beaucoup ri, on a pleuré aussi, mais on s'est respecté... jusqu'au bout... Ce fut difficile par moments mais on s'est tellement enrichis de l'Autre

DE ANDENNE

CHINOIS

*j'aime vivre en meute, je sors la nuit et il m'arrive de hurler à mort ! "*

Ainsi pour exemple, l'animatrice a reçu, le jour de son anniversaire des militants participants au projet, des petits cadeaux reprenant tous des tournesols, des soleils et du jaune...plein de jaune... comme son portrait chinois " Laissons entrer le soleil "

Quelques temps plus tard, les participants ont proposé d'exposer leurs réalisations dans des cadres. Une vraie galerie de portraits comme dans une famille

TÉMOIGNAGES :

**L'animatrice, Madeleine D :** " J'étais consciente que l'expérience pouvait être hasardeuse, voire douloureuse par moments car on doit puiser au plus profond de soi ce que nous sommes vraiment et ça peut faire mal, remuer des tas de choses enfouies...

Relire notre histoire avec d'autres, en faire un portrait dont on est fier nous rend plus forts ; nous en sommes sortis grandis !

**Isabelle :** amusant d'abord , ensuite intéressant parce qu'on apprend des choses sur chacun. Etonnant parce que certains ont choisi des images ou des mots auxquels on ne s'attendait vraiment pas.

**Sandra :** super intéressant parce qu'on se découvre soi et aussi les autres. Excellent moyen de se découvrir mais ce n'est pas toujours facile.

**Nathalie :** on a appris à nous connaître, à se connaître.

**Joëlle :** c'était gai. Il a fallu de la patience pour la réalisation de mon portrait.

**Luigi :** on a aidé ceux qui n'avaient pas fini. On s'est mis

ensemble pour les retardataires. La solidarité qu'on a mis pour que tout le monde aie fini. Ca aussi, c'était bien.

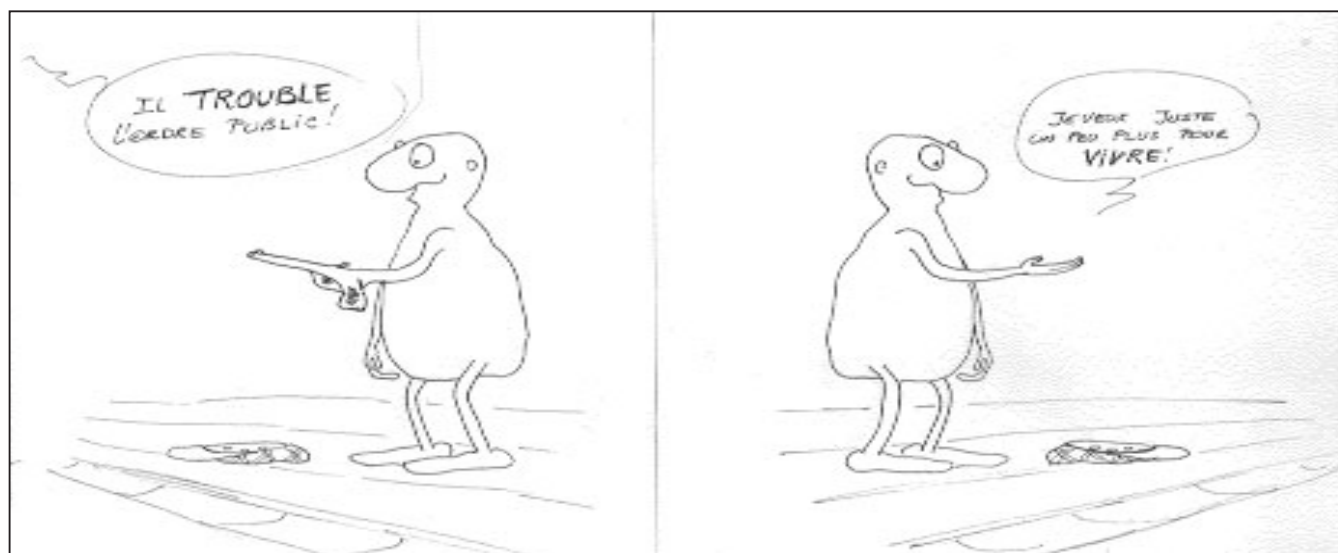
**Fabian :** je ne vois pas encore très bien ce que cette opération psychologique donnera mais j'espère qu'elle se cicatrisera plus sous la forme d'un tatouage que d'aboutir à un ulcère.

**Joseph :** il y avait une bonne humeur malgré les choses difficiles qui se disaient. Les choses dont certains parlaient m'ont beaucoup touché.

La différence entre le portrait et les aspirations des gens est douloureux mais chacun a eu le courage de parler. Tout le monde a été vrai. L'authenticité. C'est le mot qui me vient à l'esprit.

L'équipe permanence.

UN COUP DE CRAYON...



**DE CINEY-MARCHE**

**TRAVAILLER: UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES**

*Participant aux caves à Noisieux depuis une petite année, j'ai envie de partager mon parcours professionnel.*

Je n'ai jamais fini mes secondaires mais j'ai toujours eu envie de trouver du boulot.

Il y a un peu plus de 4 ans, j'ai commencé une formation au Fonds de la construction. Dans le même temps j'avais trouvé un contrat de 2 ans chez un patron (un peu comme un apprentissage). Ma formation se passait pour le mieux lorsqu'après un an j'ai eu un accident de travail. Me voilà dans l'impossibilité de travailler!

**QUI VA PAYER?**

C'est à partir de ce moment que mes ennuis commencèrent. Car l'ONEM, l'assurance de mon patron et la mutuelle se rejetaient la balle pour savoir qui d'eux devait payer. Je me suis donc retrouvé sans revenu pendant plus de 6 mois. Heureusement que j'habitais chez mes parents, sans quoi je ne sais pas ce que je serais devenu. J'ai été obligé de revendre ma voiture, d'emprunter de l'argent à ma famille. Je me demande comment j'aurais fait avec une femme et des enfants?

Mon incapacité de travail dure un an et demi, après quoi je garde 6 % d'invalidité.

**FORMEZ-VOUS! QU'ILS DISAIENT ...**

Bien décidé à retravailler, je veux reprendre ma formation. On me répond que je ne peux plus la faire car je suis trop vieux! (maximum 25 ans)... J'avais 26 ans!

Je me renseigne donc au FOREM pour faire une formation de conducteur d'engin de chantier puisque c'est cela qui m'intéressait au départ. J'avais le choix entre une formation à Liège ou à Charleroi. Je m'en vais donc faire ma formation à Liège puisque d'après le FOREM, c'est la même.



Une fois ma formation terminée, je recherche du travail. Mais aucun employeur ne veut m'engager car je n'ai travaillé que sur des petites machines. Je comprends maintenant pourquoi il y a 3 mois d'un côté et 1 an d'attente de l'autre.

Je demande donc au FOREM de pouvoir faire un perfectionnement d'une semaine sur des plus grosses machines pour avoir une "équivalence". On me dit: "OK, pas de problème, mais il faut attendre un an comme tout le monde". Je me suis toujours inscrit. Mais en attendant, je voulais me remettre à travailler.

Ensuite l'ONEM me convoque, considérant que je suis chômeur cohabitant de longue durée. J'ai du me justifier, montrer des preuves de démarches, leur faire accepter que ma

période de formation et d'incapacité ne compte pas comme durée de chômage.

**ENFIN DU TRAVAIL**

Après 4 mois de recherche, 3 bêtises de pages jaunes, mon inscription dans 7 agences intérim et 200 courriers plus tard je décroche enfin un Plan Formation Insertion (PFI) de 6 mois. Je n'ai pas une grande sécurité de l'emploi. Après mon PFI je serais payé en dessous du barème auquel j'ai droit, je fais des heures supplémentaires. Mais qu'est-ce que je suis content d'avoir retrouvé un job!

Après une première évaluation, mon patron est très content de moi, il dit que j'en veux. De plus je me plais dans mon travail.

**CE QUE JE RETIENS**

Si je partage mon expérience, c'est parce que j'ai envie que les choses changent. Parce que j'ai du beaucoup me débrouiller tout seul et heureusement que j'ai pu compter sur ma famille dans mes démarches, pour me soutenir moralement et financièrement. Par contre, je ne me suis pas vraiment senti soutenu ou aidé par les institutions. C'est surtout à ce niveau là que j'aimerais que cela change. Que ceux qui cherchent du travail se sentent plus soutenu par ces institutions.

Et puis – même si l'on sait qu'il faut aller de l'avant – il y a des moments où on en peut plus et on a envie de baisser les bras, on en veut au "système".

Mais des moments comme ceux là vous renforce, vous font grandir, d'une certaine manière.

Geoffroy

## D'UN LOGEMENT À L'AUTRE.

*Planter des fleurs, voir les enfants sourire, jouer au jardin, profiter du soleil, quel bonheur malgré...*

Je vivais avec les enfants dans un appartement social. Un petit appartement. Et pendant plusieurs années, j'ai fait régulièrement et souvent, la demande pour une maison ou au moins un appartement plus grand.

Et un jour, j'ai reçu une bonne nouvelle : ça y est !

Les rêves ont commencé, j'avais plein d'idées, plein d'espoir. C'était devenu un cadeau inespéré. La société de logement social m'a proposé une maison dans le quartier d'une connaissance.

J'étais heureuse - et je le suis encore - d'avoir une maison, avec un bout de jardin, de planter de fleurs, de voir ma fille se défouler dehors, que chacun de mes enfants puisse arranger sa chambre...

Mais un bonheur n'efface pas les soucis et les questions.

D'abord, un déménagement, ça coûte : ce sont les trajets lors du déménagement, les travaux de peinture, le rachat de meubles... En plus du quotidien déjà serré.

C'est aussi le souci de l'état des lieux : Je m'étais fait accompagner pour rester calme, mais ça s'est passé avec beaucoup de contradiction. Cet appartement était en humidité constante, et ce sera ainsi jusqu'à ce qu'on traite les murs à l'extérieur, d'après des professionnels en bâtiments. Des murs se frottent dans les chambres. Je pense aussi notamment à un évier qu'ils voulaient me faire payer parce qu'il fallait le remplacer. Je n'étais pas d'accord, je suis allée à la région wallonne. Je n'ai pas du payer cet évier, il était vétuste, il datait de plus de 25 ans, on l'a décomptait de la liste. Peut-être aurais-je du insister pour d'autres choses mais je n'en ai pas eu la force. J'ai appris que l'appartement a été reloué à une personne non voyante et son enfant.

J'espère sincèrement qu'il a été rénové avant.

L'état des lieux dans la maison s'est fait alors qu'elle était encore meublée, puisque j'achetais les meubles. La personne qui est venue pour l'état des lieux a estimé l'état " impeccable ".

Ce que nous avons découvert en retapissant, c'est une immense fissure due à l'état critique de la maison voisine, une autre plus petite dans une chambre, ce sont des décharges électriques ressenties en mouillant la vieille tapisserie. J'ai fait des photos au fur et à mesure et je téléphone très régulièrement.

Pour les travaux de plâtrage, tapissage, peinture... des amis m'ont aidée. Mais il reste bien des choses à faire et que je ne peux leur demander : le balcon au premier étage, par exemple est dans un piteux état. Jusqu'à quand tiendra-t-il ? Sur quoi ou qui va-t-il tomber ? La porte d'entrée est vitrée. A mon arrivée, il y avait un petit trou de quelques millimètres, maintenant, la vitre risque de tomber en mille morceaux.

Les radiateurs doivent être repeints: des hommes de métier sont venus apporter de la peinture ...pour bois. Que faire ? Ils ont déposé ce matériel sans donner d'explications et sans me prévenir. Je suis entrée dans ce logement depuis six mois.

Pourtant, ils connaissent mon adresse et sont déjà venus -très rapidement d'ailleurs- pour raboter les portes intérieures.

Dernièrement, tous les habitants du quartier ont reçu

un courrier : des déchets avaient été jetés dans une pelouse privée longeant le quartier. Les frais allaient être répartis entre les habitants. Les mois ne sont déjà pas facile à finir, on n'allait quand même pas nous demander en plus de payer pour ce qu'on n'a pas fait ! J'ai encore une fois pris mon téléphone. Et j'en ai profité pour rappeler les travaux à effectuer. J'ai ainsi appris que le problème était résolu, mais je me demande jusqu'où cette lettre n'était une tactique de dénonciation. C'est malsain.

Si je suis contente d'être où je suis, je dois quand même dire que les soucis ne nous quittent jamais. Pourtant, certains pourraient être évités, et je pourrais garder mon énergie pour autre chose.

Blanche W.



## NOS DROITS

# LA FIN DU CONTRAT DE BAIL

### Un locataire peut-il quitter définitivement son logement



*Un locataire peut-il quitter définitivement son logement quand il veut, et comme il veut ?*

*Non, certainement pas. Les possibilités pour un locataire de mettre fin à son bail sont réglementées de manière stricte.*

*Les conséquences financières peuvent être lourdes pour un locataire qui quitte définitivement son logement de manière irrégulière, sans en respecter les conditions.*

*Il faut être très prudent : il faut d'abord lire ce qui est écrit dans le contrat écrit (lorsqu'il y en a un). Il faut*

*ensuite prendre conseil. On peut contacter par exemple une boutique de droit (comme au Resto du cœur), la permanence "logement" de la Région wallonne (rue de Bruxelles à Namur), ou un avocat (par exemple dans le cadre de l'aide juridique gratuite).*

*La rupture du bail de commun accord*

*Il est toujours permis de se mettre d'accord avec le propriétaire sur les conditions de la fin du bail. Quelle que soit la durée du contrat, il est possible d'y mettre fin plus tôt, de commun accord.*

*Il est essentiel de faire acter cet accord par écrit pour s'en réserver la preuve !*

*Cet accord écrit devra préciser la date à laquelle le contrat prend fin, la date de l'état des lieux de sortie et de remise des clés par le locataire.*

*Cet accord devra aussi, absolument, préciser si des indemnités sont dues par le locataire, comme "sanction" de son départ anticipé. Il faut être prudent : si l'accord ne porte que sur le fait de la rupture et la date de celle-ci, il y a un risque que le propriétaire réclame*

*tout de même en justice une indemnité pour départ irrégulier de son locataire.*

*Le propriétaire n'est évidemment pas obligé d'accepter la proposition du locataire de mettre fin au bail de commun accord. Ce n'est que dans des cas exceptionnels que son refus pourrait être considéré comme abusif par la justice, par exemple si le locataire fait état de circonstances exceptionnelles l'obligeant à déménager précipitamment.*

*Parfois, le propriétaire subordonne son accord à la condition que le locataire lui trouve un nouveau locataire pour le remplacer. Cette exigence est en principe légitime car le propriétaire souhaitera limiter le vide locatif. Le locataire devra alors lui présenter un repreneur et le propriétaire pourra le refuser s'il craint qu'il ne soit pas sérieux, qu'il n'utilisera pas le logement "en bon père de famille" ou qu'il ne saura pas payer le loyer.*

*A suivre*

*Philippe Versailles*

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**

## AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

### A NAMUR

Le mardi :

19 octobre 2004 à 20h00

2 novembre à 20h00

16 novembre à 20h00

### A CINEY-MARCHE

Le lundi :

25 octobre 2004 à 20h30

8 novembre à 20h30

22 novembre à 20h30

### A ANDENNE

Le mardi:

26 octobre 2004 à 20 h00

9 novembre à 20h00

23 novembre à 20h 00

## LA PAGE DES ENFANTS...

# RETOUR DE L'EAU, DES COULEURS ET DU RYTHME À PEU D'EAU.

**Comme chaque année, pendant la dernière semaine du mois d'août, les enfants de Peu d'Eau ont participé activement à différents ateliers artistiques au sein de leur quartier avec la BDR d'Andenne : musique verte, danse, origami (art du pliage) et une fontaine en terre.**

Loïc : On communique avec la terre, avec le toucher. Quand on fait de la terre, c'est comme si on était dans un autre monde. On s'amuse bien, ça passe le temps. On a appris à faire de la terre, à la dessiner. On se retrouve entre copains.

C'était excellent. On n'apprend pas ça à l'école.

Maxime : Le plus facile, c'était les masques en papiers mâchés.

Puis, on a fait les totems pour apprendre à travailler la terre.

Ensuite, on est passé à la fontaine qui est un travail plus important pour arriver à la finition de la fontaine avec les pavés.

Ce n'est pas quelque chose qu'on sait faire tous les jours. J'aime travailler la terre parce que ça reste.



Vincent : J'aime bien la terre parce qu'on réalise des choses qu'on ne sait pas faire tout seul. On découvre.

Thiéfaine : J'aimais bien. On a construit des bateaux et des avions. C'était amusant.

Thifaine : C'était bien.

Mélissa : C'était gai, on a appris à plier du papier pour faire un chien et on les a décorés. On a dansé aussi. On s'est bien amusé.

Thorgal : On a dansé et on a fait un chien.

Les enfants et les animateurs de la BDR.

## Ça se passe ...

**Ce 15 octobre 2004**

Dans le cadre de  
**la journée mondiale du refus de la misère,**

# LE MOUVEMENT LUTTES-SOLIDARITÉS-TRAVAIL

vous invite

- a 16 h : une **ACTION** Place d'Armas à Namur.

**Le Rapport Général sur la Pauvreté à 10 ans,  
RÉSISTONS**

à l'enterrement de la lutte contre la pauvreté.

- 20 h : spectacle de théâtre-action :

**«LA COURSE AU BONHEUR»**

au Théâtre de la Marlagne à Wépion.

Un bus partira vers 19h15 de LST Rue Pépin, 27 à 5000 Namur,

Pour info tel : Namur : 081/ 22 15 12 de 9 h. à 13 h.

Andenne : 085/ 84 48 22

Ciney-Marche : 083/ 61 10 85

## "LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouve- ment

### Ont participé à ce numéro

d'Andenne :  
l'équipe d'Actualités Andennaises,  
de Ciney-Marche :  
Albert, Benjamin, Fabien, Geoffroy  
de Namur :  
Andrée, Blanche, Cécile, Philippe, et l'équipe  
de rédaction et d'envoi.

### Abonnement :

Abonnement de soutien  
fixé à 14,85 Euro/an  
Cpte : 001-1237833-92  
Luttes-Solidarités-Travail  
64, rue Pépin  
5000 NAMUR  
Tous dons de plus de 30,00 Euro sont  
déductibles des impôts via  
le compte suivant pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91  
Veuillez alors les adresser à:  
CARITAS SECOURS francophone délégation  
de NAMUR -LUXEMBOURG  
Pour **NAMUR** :  
mention : projet n° 05/65 (LST)  
Pour **ANDENNE** :  
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

### Nos adresses de contact :

A Andenne:  
L.S.T. Andenne asbl  
Luttes-Solidarités- Travail Andenne  
Rue d'Horseilles, 26 5.300 ANDENNE.  
Tél: 085/84.48.22  
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :  
L.S.T. Ciney-Marche asbl  
Rue De Monin,96 5362 ACHET  
Tél : 083/61.10.85  
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :  
L.S.T.asbl  
Luttes-Solidarités-Travail  
Rue Pépin, 64 5.000 NAMUR  
Tél: 081/22.15.12  
namur@mouvement-LST.org

A Tubize:  
Claire et Jean-François Funck  
Rue du centre, 19 1460 Virginal  
Tél:067/64.89.65  
tubize@mouvement-LST.org  
adresse du site LST  
www.mouvement-lst.org

**Chers lecteurs  
N'hésitez pas à nous contacter...  
Nous attendons vos articles,  
vos remarques,  
un petit coup de fil...**

Traitement des photos et impression :  
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.888.35  
Avec le soutien  
de la Communauté Française (Ministère de  
la Culture et des Affaires Sociales)  
et de la Région Wallonne (direction générale  
de l'économie et de l'emploi).

**Bonne lecture !**

## Petites nouvelles

### DÉCÈS

Ce 28 Août, Monsieur Schneiders est décédé. Il est le papa d'Annette Schneiders militante à LST Ciney-Marche.

Le mouvement LST s'associe à la peine de la famille.